

Décision

Générale

colonial

Décision n° n° 84 28 janvier 1943

n° 84 28

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

28 janvier 1943

Numéro JO

n° 3 du 01/02/1943

Date du numéro

1 février 1943

TEXTE INTÉGRAL

es Miliciens dont les noms suivent sont libérés du Service actif pour compter du 15 Janvier 1943. ASSAN ALACH N Mle 538 fin de contract» Pour compter du 15 janvier 1943. YOUSOUF OUARSAMA No Mle 558. Ces miliciens qui n'ont pas atteint quinze ans de service ne peuvent prétendre à au cune indemnité.